



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4833 - LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024

DENIS SASSOU N'GUESSO À BEIJING

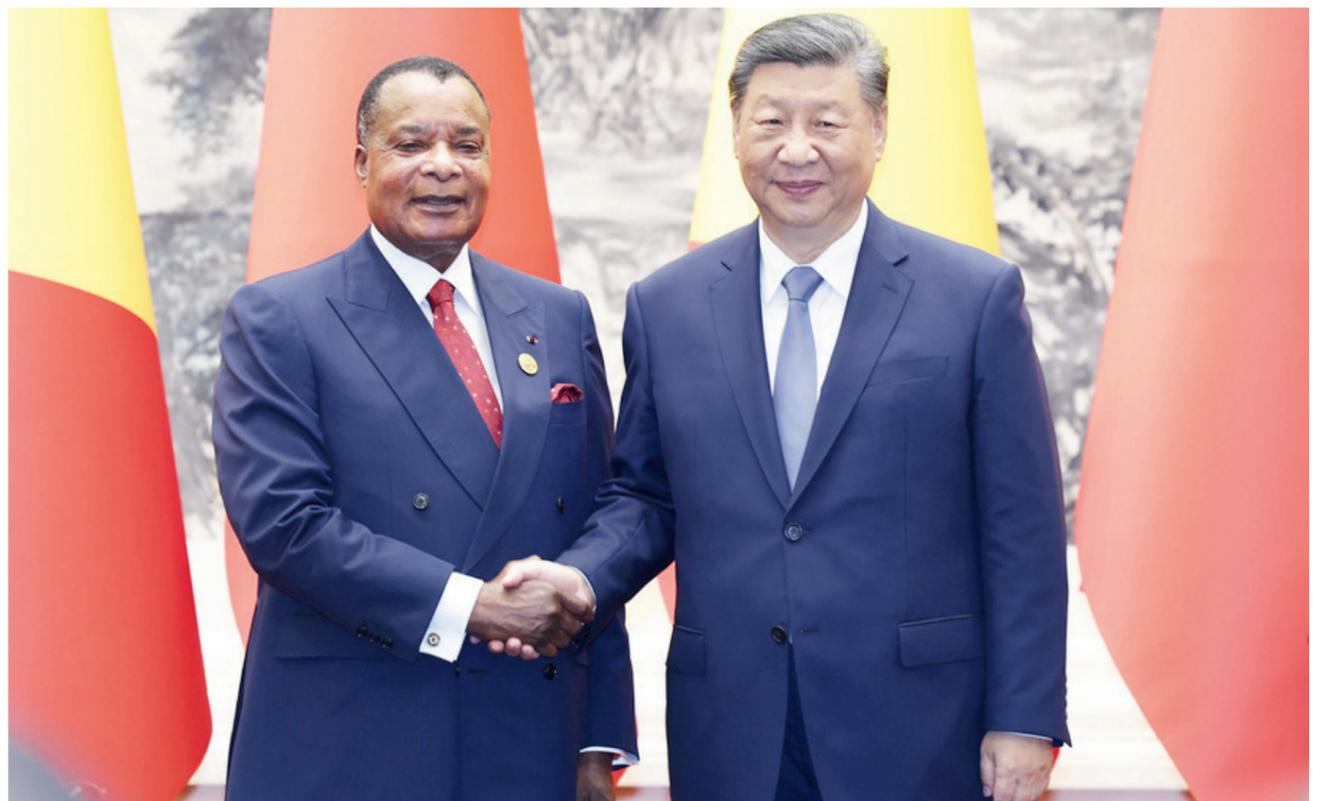
Le Congo et la Chine renforcent leur coopération

La visite d'Etat du président Denis Sassou N'Gusso en République populaire de Chine a été marquée par des entretiens avec son homologue chinois, Xi Jinping, et la signature de dix-neuf accords portant, entre autres, sur le partenariat économique, la promotion de l'initiative la Ceinture et la route, l'éducation et la formation. Initiée en marge de la neuvième édition du Forum sur la coopération Chine-Afrique à laquelle plusieurs chefs d'Etat étaient présents, cette visite participe de la volonté de Brazzaville et Beijing de consolider leurs relations multiformes vieilles de soixante ans.

La déclaration conjointe rendue publique, le 6 septembre à Beijing, exprime la volonté des deux pays d'œuvrer au bien-être des peuples congolais et chinois à travers « la construction d'une communauté d'avenir partagé Chine-Congo de haut niveau » et leur convergence de vues sur la nécessité de réformer les institutions internationales pour les adapter aux exigences des temps présents.

Page 8-9

Le président chinois, Xi Jinping, accueillant son homologue congolais, Denis Sassou N'Gusso, le 6 septembre, au Grand palais du peuple de Beijing



PROTECTION SOCIALE

Des acteurs du secteur informel enrôlés à la Camu



Inès Ingani lançant l'opération d'enrôlement en présence d'Adama Dian Barry/Adiac

La ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle, Inès Nefer Bertille Ingani Voumbo Yalo, a lancé le 6 septembre, en présence de la représentante résidente du Pnud au Congo, Adama Dian Barry, l'opération d'enrôlement d'une centaine d'acteurs des restau-

rants de rue à la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu). Cette opération intervient après une formation sur l'importance de l'hygiène alimentaire et la formalisation sur le fonctionnement de leurs activités économiques, en vue de les rendre rentables.

Page 2

INFRASTRUCTURE PORTUAIRE

Le PAPN ambitionne de manipuler deux millions de conteneurs par an

Le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), porte océane de l'Afrique centrale desservant la plupart des lignes maritimes d'Europe, d'Asie et d'Amérique grâce à ses atouts indéniables dont sa position géographique, ambitionne de manipuler 2 millions de conteneurs par année. Cette vision intègre les réformes entreprises par le gouvernement afin de permettre à cette infrastructure d'apporter des dividendes nécessaires au financement du développement de l'économie du pays. « (...) il n'y a aucune raison que les autres ports, à travers le continent,



puissent mobiliser plus de ressources que le port de Pointe-Noire », a déclaré le Premier mi-

nistre, Anatole Collinet Collinet, à l'issue d'une visite effectuée au PAPN le 6 septembre.

Page 15

ELIMINATOIRES CAN 2025

Le Congo provisoirement en tête du groupe K

Le match des Diables rouges à Kampala, ce 9 septembre contre les Crânes de l'Ouganda, comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Maroc 2025 s'annonce déjà très décisif pour la suite de la compétition. Le Congo qui prend provisoirement la tête du groupe avec trois points devant son futur adversaire, qui a tenu l'Afrique du Sud en échec, doit jouer à fond face à la sélection ougandaise pour espérer maintenir sa place à l'issue de la deuxième journée.

Page 13

Éditorial

Tout sauf anodin

Page 2

ÉDITORIAL

Tout sauf anodin

À y regarder de près, le champ politique congolais s'agite déjà en prévision de l'échéance électorale de 2026. Alors qu'approche à grands pas 2025, période charnière s'il en est, les acteurs politiques choisissent désormais de marquer pour longtemps leur présence sur tous les canaux de communication disponibles.

A ce jeu de l'omniprésence se livrent avec quelques succès les responsables des partis non représentés au Parlement qui abordent, dans leurs discours, les sujets liés à la grande actualité nationale. De la devenue sempiternelle question des terres en lien avec le Rwanda à la gestion quotidienne de l'Etat, cette opposition commente aussi les éventuelles candidatures à la présidentielle de 2026 et se permet d'en proscrire celles qui ne seraient pas de son goût avant même que celles-ci n'aient été formellement annoncées.

Pour l'heure, ce groupement semble évoluer sur un terrain sans concurrents. Parce que du côté de l'opposition parlementaire, comme dans le camp de la majorité présidentielle, aucune voix prépondérante n'est entendue, notamment sur le scrutin majeur à venir. Est-ce parce qu'à leurs yeux il paraît trop tôt de se lancer dans une course dont l'appel officiel s'effectuera dans près de 20 mois à la date d'aujourd'hui ?

C'est vrai que le moment venu, quand les machines à électeurs se mettront à tourner à plein régime dans la perspective de cette course au pouvoir constitutionnalisée de l'an 2026, les dynamiques seront tout autres. Mais au regard des mobilisations observées actuellement sur les médias alternatifs, tout indique que l'élection présidentielle prochaine est dans toutes les têtes.

Les Dépêches de Brazzaville

PROTECTION SOCIALE

Des tenanciers des restaurants de fortune enrôlés à la Camu

La ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle, Inès Nefer Bertille Ingani Voumbo Yalo, a lancé le 6 septembre, en présence de la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Adama Dian Barry, l'opération d'enrôlement des acteurs des restaurants de rue à la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu).



Une vue des acteurs des restaurants de rue/Adiac

Après avoir suivi les 3 et 4 septembre à Brazzaville une formation sur l'importance de l'hygiène alimentaire et la formalisation de leurs activités, la centaine d'acteurs œuvrant dans les restaurants de rue s'est rendue, le 6 septembre, au siège de la Camu pour se faire enrôler. Une très bonne initiative, selon la représentante résidente du Pnud. « Le Pnud accompagne cette initiative très louable du gouvernement pour vous donner accès à l'information sur la manière dont vous pouvez améliorer le fonctionnement de vos activités économiques, les rendre rentables pour vous et vos familles et sur la manière dont vous pouvez profiter de cette activité pour vous couvrir contre les aléas de la vie. On travaille pour pouvoir se prendre en charge, on travaille pour prendre

en charge les besoins de sa famille à l'hôpital, à l'école... », a rappelé Adama Dian Barry, précisant que cette inscription leur permettra de profiter des mécanismes mis en place par le gouvernement pour accompagner la population à se soigner. Elle a, par ailleurs, rassuré le gouvernement de la disponibilité de son institution à le soutenir afin d'amplifier cette initiative à travers le pays, pour faire en sorte que les acteurs du secteur informel puissent avoir accès à l'information. « La protection sociale est importante et le pilier le plus important de la protection sociale reste l'assurance maladie universelle. Donc, félicitations pour votre décision volontaire d'être venus vous enrôler », a-t-elle conclu, félicitant les participants à la session de formation à l'endroit des

acteurs opérant dans le secteur des restaurants de rue.

La ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle, de son côté, a rappelé que la mise en œuvre de la Camu est une exigence du président de la République qui a opté pour la sécurité sociale pour tous. L'économie informelle représentant près de 80% de la population nationale, Inès Nefer Bertille Ingani Voumbo Yalo pense que la réussite de l'opération d'enrôlement à la Camu ne peut se faire sans les acteurs de ce secteur. « Notre objectif est d'encourager les acteurs de l'économie informelle de se formaliser pour devenir les acteurs de l'économie formelle. Votre contribution est de 3% du montant global, il faut être à jour dans les cotisations », a rappelé la ministre, annonçant le lancement sous peu de la caravane de sensibilisation des acteurs des restaurants de fortune dans les différents arrondissements de Brazzaville. Connu dans le secteur informel, le chef cuisinier Thiansly Arlych Madzou Moukassa a profité de cette opération pour faire enrôler plus d'une centaine de personnes évoluant à l'Institut de gastronomie du Congo, une structure qu'il a créée il y a quelques années. « La Camu est un projet très intéressant et beaucoup avantageux pour notre pays. Je remercie le gouvernement et le Pnud pour cette initiative », a indiqué le médaillé à la Coupe du monde de la cuisine, champion d'Afrique en cuisine, détenteur de plusieurs prix en Europe et en Afrique.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service),
Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara,
Myck Mienet Mehdi,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

MARCHÉ DES VALEURS DU TRÉSOR

Promouvoir l'éthique financière

La réunion de concertation des Trésors publics d'Afrique centrale avec les Spécialistes des valeurs du Trésor (SVT) s'est achevée le 5 septembre, à Brazzaville, sur une note d'optimisme. Les acteurs du marché communautaire entendent accélérer les réformes, avec notamment l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie.

La onzième session du Cadre permanent de concertation (CPC) des Trésors publics avec les SVT a planché sur la relance du marché confronté à de nombreux défis règlementaire, organisationnel et humain, près de 13 ans après sa création. Les autorités de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) veulent s'attacher au problème d'éthique financière qui freine l'essor et l'attractivité du marché des valeurs du Trésor.

La Banque centrale prépare un projet de code d'éthique et de déontologie qui s'appliquerait aux acteurs du marché, a indiqué le président du CPC-TP, Raymond Yoka Ikama. Le texte sera enrichi lors des discussions par les acteurs de la place financière. « Nous sommes tous conscients que le non-respect de ces principes (éthiques) pourrait entraîner des conséquences désastreuses, non seulement pour les acteurs individuels, mais aussi pour l'ensemble du système financier de notre région. C'est pourquoi il est impératif que nous nous engagions, de manière résolue et collective, à promouvoir et à respecter les normes éthiques les plus éle-



Les dirigeants du marché des bons du Trésor Cémac/Adiac

vées », a estimé Raymond Yoka Ikama.

Un autre volet de la réforme porte sur la nécessité de renforcer les capacités organisationnelle et humaine des acteurs du marché des valeurs du Trésor de la Cémac. Ce processus qui devrait passer par la formation des cadres nationaux permettra d'arrimer les Trésors publics aux meilleures pratiques en matière de gestion des risques, de spécialisation des fonctions,

d'amélioration des conditions de travail des acteurs opérationnels affectés à la gestion des activités de marché.

Les six pays membres de la Cémac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), dont le volume d'encours est estimé à 6 931 milliards FCFA à fin juillet 2024, misent sur le marché domestique pour financer les projets sociaux et accélérer le développement de leurs éco-

nomies. Les résultats de l'étude sur l'activation de l'épargne domestique ont fait ressortir plusieurs obstacles à la mobilisation de l'épargne domestique sur les marchés des capitaux. « Ces obstacles sont liés aux caractères émergents du marché, socioculturels et psychologiques, mais également au faible degré de culture financière, et à la nécessité de faire évoluer les cadres institutionnels et réglementaires », a ré-

sumé le président du CPC-TP.

Les émissions du Congo se portent bien

Le marché des valeurs du Trésor de la Cémac poursuit son développement, assure-t-on, à travers la mise en œuvre des stratégies d'apurement et de non accumulation des arriérés, la mise en place des plans nationaux d'éducation financière, la communication avec les acteurs de marché et les investisseurs institutionnels, la mise en place des comptes uniques du Trésor, la constitution des coussins de trésorerie et la non observation systématique par les Trésors des plans annuels de trésorerie.

Interrogé sur la situation du marché du Trésor public congolais, Raymond Yoka Ikama a tenté de minimiser l'impact du « défaut de paiement » dont a fait état le directeur général. Les statistiques de la Banque centrale montrent que les émissions du Congo se portent bien, a-t-il assuré, même en termes de résultats d'adjudications. « Ce sont des questions opérationnelles qui arrivent et cela arrive dans presque tous les émetteurs. Il n'y a rien d'alarmant qui peut être pris de façon à ce que le marché du Trésor congolais puisse s'arrêter », a-t-il assuré.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

Terres soudanaises

Pays unitaire à son indépendance, le 1er janvier 1956, le Soudan a éclaté en deux Etats, le 9 juillet 2011, quand naît la République du Sud Soudan au terme d'une guerre civile de plusieurs décennies. Pour le plus jeune Etat d'Afrique dont la ville de Juba, plus importante du pays, est devenue la capitale politique, s'ouvrait une ère nouvelle incarnée par la volonté de ses dirigeants de gagner la bataille du développement au profit de la population.

Cet espoir n'aura tenu que deux ans. Des dissensions apparues au sommet de l'Etat sur fond de partage du pouvoir vont très vite plonger le pays dans une guerre civile, soit dit en passant, une certaine habitude pour les élites soudanaises prises ensemble. Depuis 2013, le président Salva Kiir Mayardit et son ex-allié de vice-président, Riek Machar, portent sur leurs épaules la responsabilité des ravages que leurs rivalités ont causé à leur peuple.

Entre guerre et paix, ils ont le devoir de maintenir l'accord de cessez-le-feu conclu en 2018 à Addis-Abeba, en Ethiopie. Mais à l'intérieur d'un même pays un deal de ce type signifie que l'on n'a pas de paix véritable. Ils devraient y réfléchir sérieusement. Une paix définitive contre une guerre totale, c'est le souhait que l'on pourrait émettre pour l'autre Etat du même nom, la République du Soudan, la matrice si on peut dire d'où a été prélevé son voisin dont nous venons de parler.

Au lendemain du renversement par l'armée du président Omar El Béchir, en 2019, et une transition « civile » achevée dans une totale confusion deux ans plus tard, les militaires ayant pris le pouvoir n'ont pas trouvé mieux que de s'affronter à l'arme lourde dans la capitale Khartoum et dans le reste du pays. Comme Salva Kiir et Riek Machar, ici aussi, deux hommes naguère alliés sont depuis entrés en guerre.

Le général Abdel Fatah Al-Burhan, président du Conseil de souveraineté de la transition, chef de l'Etat, et le général Mohamed Hamdan Dogolo, puissant patron des redoutables forces de soutien rapide, ont mis le Soudan en coupes réglées. Et n'envisagent pas pour le moment de s'asseoir autour de la table des négociations, chacun campant sur ses positions. A l'origine du conflit aussi, la même question du partage du pouvoir.

Pays stratégique à l'histoire tumultueuse, le Soudan est ensemencé de convoitises extérieures. Les deux généraux rivaux, qui étaient encore il y a peu président et vice-président du pouvoir de transition, profitent des apports de leurs soutiens respectifs pour prolonger les hostilités et partant, les souffrances de leurs compatriotes. Résultat des courses, les terres soudanaises continuent de brûler et l'on peut se demander jusqu'à quand ?

Gankama N'Siah



DECISION N°18/ARPCE-DG/DAJI/DEM/DU 23 DECEMBRE 2023
Portant approbation du catalogue d'interconnexion de la société
Congo Telecom pour la période allant du 1er janvier au
31 décembre 2024

• • •

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 9-2009 du 25 novembre 2009 portant réglementation du secteur des communications électroniques, notamment en ses articles 36, 40, 45 et 50 ;

Vu la loi n°11-2009 du 25 novembre 2009 portant création de l'agence de régulation des postes et des communications électroniques, notamment en ses articles 4 et 5;

Vu les statuts de l'agence de régulation des postes et des communications électroniques approuvés par le décret n°2009-477 du 30 décembre 2009, notamment en leur article 27 ;

Vu le décret 2020-106 du 9 avril 2020 portant nomination du Directeur Général de l'agence de régulation des postes et des communications électroniques ;

Vu le décret n° 2015 - 242 du 4 février 2015 fixant les modalités d'encadrement des tarifs des services de communications électroniques ;

Vu le décret n° 2015 - 243 du 4 février 2015 relatif à l'interconnexion des réseaux de télécommunications ouverts au public ;

Vu la décision n°083/ARPCE-DG/DAJI /DEM/11 du 22 juillet 2011 portant adoption du modèle de détermination des tarifs des réseaux des communications électroniques en République du Congo ;

Vu la décision n°043/ARPCE-DG/DAJI/DEM/21 du 1er juin 2021 portant l'identification des marchés pertinents, la fixation des critères de dominance et la désignation des opérateurs dominants du secteur des communications électroniques en République du Congo pour la période 2021-2022 ;

Vu la décision n°079/ARPCE-DG/DAJI/DEM/22 du 1 octobre 2022 portant fixation des tarifs de terminaison des appels voix et des sms des opérateurs dominants dans le secteur des communications électroniques pour la période allant du 1er novembre à u 31 octobre 2023.

Vu le projet de catalogue d'interconnexion de la société Congo Telecom, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, soumis à l'approbation de l'Autorité de régulation le 19 juillet 2023.

FRANCE

Macron mise sur l'expérience et le rassemblement de Michel Barnier

Après plusieurs semaines de consultations intenses et de spéculations politiques, le président français, Emmanuel Macron, a finalement désigné Michel Barnier comme nouveau Premier ministre. Ce choix, officialisé le 5 septembre après un processus de sélection laborieux, place un homme de droite expérimenté à la tête de Matignon.

La nomination de Michel Barnier intervient après des jours de suspense autour de l'identité du futur chef du gouvernement. Selon des sources proches de l'Élysée, Emmanuel Macron avait Michel Barnier «dans le scope» depuis un certain temps. Toutefois, ce n'est qu'après plusieurs cycles de consultations, tant formelles qu'informelles, avec les ténors de la scène politique, que son choix s'est arrêté sur cet ancien commissaire européen. Un signal fort dans le contexte politique actuel marqué par une majorité relative à l'Assemblée nationale et la recherche d'un consensus pour gouverner.

A 73 ans, Michel Barnier devient le plus vieux Premier ministre de la Ve République française, succédant à Gabriel Attal dans un contexte où la stabilité du gouvernement est plus que jamais au centre des préoccupations de l'exécutif. La décision de nommer cet homme de droite gaulliste vise à répondre à la nécessité de constituer «un gouvernement de rassemblement», selon un communiqué de l'Élysée, à même de naviguer entre une Assemblée nationale fragmentée et une opposition déterminée.

Homme politique expérimenté

Le choix de Michel Barnier n'est pas anodin. Né en 1951,

il débute en politique à 22 ans en devenant conseiller général de Savoie, puis député en 1978. Président du conseil général de Savoie, il se distingue en organisant les Jeux olympiques d'hiver d'Albertville en 1992. Ministre à quatre reprises, il fait voter la loi Barnier sur l'écologie en tant que ministre de l'Environnement sous Edouard Balladur. Il est également ministre des Affaires étrangères de 2004 à 2005 sous Pierre Raffarin.

Michel Barnier a également occupé deux mandats de commissaire européen, en se concentrant sur la réforme des institutions et la politique régionale. Nommé en 2010 commissaire au Marché intérieur, il défend la relance du marché unique européen. Il est surtout connu pour son rôle de négociateur en chef du Brexit, aboutissant à un accord de 1500 pages avec le Royaume-Uni.

En 2021, il critique fortement Emmanuel Macron lors de la primaire des Républicains, de laquelle il termine troisième. Néanmoins, avec son profil de modéré, sa réputation d'homme de dialogue et son expérience européenne, il apparaît comme une figure capable de rassembler des forces politiques disparates autour d'un projet commun ; c'est le calcul fait par l'Élysée.



Michel Barnier, nouveau Premier ministre

Situation compliquée

La tâche qui l'attend à Matignon s'annonce difficile. La France fait face à des défis majeurs sur les plans économique, social et sécuritaire. Michel Barnier devra aussi composer avec une Assemblée nationale où les oppositions, notamment celle du Rassemblement national (RN), ne manqueront pas de tenter de faire entendre leur voix.

Certains élus du RN ont exprimé des réserves sur ce choix, sans pour autant exclure de collaborer si certaines de leurs priorités sont prises en compte,

comme l'adoption de la proportionnelle ou des réformes sur l'immigration et la sécurité.

« Les 11 millions d'électeurs du Rassemblement national méritent le respect : c'est notre exigence première. Nous jugerons sur pièces son discours de politique générale, ses arbitrages budgétaires et son action », a déclaré le président du RN, Jordan Bardella sur X.

A gauche, les critiques se sont vivement fait entendre. « Emmanuel Macron nie officiellement le résultat des élections législatives. Il vient de

nommer Michel Barnier. Un membre, parmi d'autres, d'un parti qui a été le dernier à l'élection législative. Emmanuel Macron a volé l'élection au peuple français », a déclaré le leader de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon.

En somme, avec la nomination de Michel Barnier, Emmanuel Macron parie sur l'expérience et le pragmatisme, espérant ainsi stabiliser une situation politique complexe et apaiser les tensions sociales. Reste à voir si ce pari s'avérera gagnant dans les mois à venir.

Xinhua

DIPLOMATIE

Un nouvel ambassadeur de la République du Congo en Suède

La diplomatie congolaise renoue avec le royaume de Suède sous l'impulsion du nouvel ambassadeur Nana Rosine Aurélie Ivouba, après le décès, le 20 novembre 2020, d'André Hombessa, longtemps ambassadeur plénipotentiaire de la République du Congo auprès des Pays scandinaves, résidant à Stockholm, en Suède.

Depuis le 4 septembre, la diplomate congolaise a présenté ses lettres de créance au roi Charles XVI Gustave. Lors de cette cérémonie à Stockholm, la diplomate a indiqué que sa mission est de maintenir et de développer toujours davantage les relations d'amitié qui existent depuis longtemps entre la République du Congo et le royaume de Suède.

De juillet 2019 jusqu'au jour de sa nomination en Suède, le nouvel ambassadeur Nana Rosine Aurélie Ivouba née Ngangoué était en poste à la Mission des Nations unies en



L'ambassadrice de la République du Congo au royaume de Suède/DR

République démocratique du Congo «Monusco», en qualité de cheffe du Département multimédia et production de contenus, communication stratégique. Titulaire de plusieurs diplômes sanctionnant des études supérieures dans les universités des deux Congo, elle possède une expérience de plus de 20 ans au sein du système des Nations unies, après une précédente, durant près de 7 ans, dans la médiation politique et le journalisme.

Marie Alfred Ngoma

I - Cadre juridique applicable au catalogue d'interconnexion de Congo Telecom :

Conformément aux termes de l'article 45 de la loi n° 9-2009 du 25 novembre 2009 portant réglementation du secteur des communications électroniques, l'opérateur possédant une puissance significative est tenu de publier annuellement une offre technique et tarifaire d'interconnexion qui inclut son catalogue de prix ainsi que les prestations techniques offertes.

Cette offre doit contenir au minimum les prestations suivantes

- a. Service d'acheminement du trafic commuté ;
- b. La fourniture des liaisons d'interconnexion ;
- c. La fourniture des contrats de localisation et de maintenance ;
- d. La co-localisation ;
- e. Le partage des infrastructures ;
- f. Le service de synchronisation.

Les offres doivent être le plus détaillées possibles afin de rendre les négociations du contrat d'interconnexion plus aisées et commodes.

L'agence peut demander à l'opérateur possédant une puissance significative d'ajouter ou de modifier des prestations inscrites à son catalogue, lorsque ces compléments ou ces modifications sont justifiées au regard de la mise en œuvre des principes de non-discrimination et d'orientation des tarifs d'interconnexion vers les coûts.

Des obligations de transparence conformes aux meilleures pratiques internationales peuvent être imposées par l'agence.

Dès l'ouverture des services du réseau fixe à la concurrence, les offres d'interconnexion des opérateurs possédant une puissance significative devront également contenir les prestations suivantes :

- a. Les prestations de facturation pour compte de tiers ;
- b. Une offre de co-localisation alternative, établie à la demande de l'agence, s'il a été prouvé que la co-localisation physique est techniquement irréalisable ;
- c. Les conditions techniques et financières de l'accès aux ressources de l'exploitant, en particulier celles relatives au dégroupement de la boucle locale, en vue de l'offre de services de communications électroniques.

Les catalogues d'interconnexion approuvés par l'agence sont disponibles sur les sites des opérateurs puissants et accessibles à travers un lien web disponible sur le site web de l'agence.

Considérant qu'en adoptant cette loi n° 9-2009 du 25 novembre 2009, le législateur a clairement manifesté, à travers l'article 45 précité, sa volonté de soumettre les opérateurs dominants à certaines obligations, afin d'éviter que l'influence significative qu'ils sont réputés exercer sur un segment de marché de communications électroniques ne les conduisent à des pratiques peu orthodoxes dont l'effet immédiat serait de biaiser les règles d'une concurrence saine et loyale, propice au développement du secteur.

Ainsi, a-t-il conféré à l'autorité de régulation le pouvoir de fixer les règles garantissant ces objectifs à partir d'une réglementation permettant à la fois, d'assurer une cohérence du marché et de favoriser la rentabilité commerciale des opérateurs.

Conformément à cet article, l'autorité de régulation a, par la décision n°043 du 1er juin 2021, portant sur l'identification des marchés pertinents, la fixation des critères de dominances et la désignation des opérateurs dominants dans le secteur des communications électroniques en république du Congo pour la période 2012-2022, parmi lesquels la société Congo Telecom.

En application des dispositions de l'article 2 de la décision n°043 du 1^{er} juin 2021 citée supra, la société Congo Télécom S.A a soumis, à l'approbation de l'autorité de régulation, son catalogue d'interconnexion contenant des conditions techniques, opérationnelles et tarifaires.

La présente décision a donc pour objet d'approuver le catalogue d'interconnexion de la société Congo Telecom S.A pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024 suivant le processus ci-après;

II - Du processus de concertation préalable à l'adoption du catalogue Congo Telecom S.A :

L'article 8 au chapitre 2, section 1 du décret n° 2015 - 243 du 4 février 2015 relatif à l'interconnexion des réseaux de télécommunications ouverts au public indique que :

«[...] le catalogue d'interconnexion est soumis à l'autorité de régulation au plus tard le 30 mai de l'année en cours. Il est fondé sur l'analyse des résultats comptables au 31 décembre de l'exercice précédent, l'autorité de régulation dispose d'un délai maximal de quarante-cinq jours calendaires pour approuver ou demander des amendements. Le catalogue est publié avant le 30 juin de chaque année N et demeure valable du 1er août au 31 juillet de l'année N+1 ».

Suite à la réception de la part de la société Congo Telecom, par courrier électronique du 03 juillet 2023, de la première version de catalogue d'interconnexion, l'autorité de régulation a procédé, notamment à l'examen des prestations techniques et tarifaires proposées ;

Cet examen a révélé que le catalogue d'interconnexion soumis par Congo Telecom S.A présentait des incohérences dans la forme.

Ainsi, l'autorité de régulation a adressé à la société Congo Telecom en date du 07 juillet 2023 un courriel lui demandant de revoir son catalogue dans sa forme.

La société Congo Telecom S.A. a transmis pour approbation sa nouvelle version de catalogue d'interconnexion pour les opérateurs de réseaux ouverts au public par courriel le 1er septembre 2023.

La forme a été prise en compte dans cette nouvelle version de catalogue d'interconnexion.

CHINE-CONGO

Xi Jinping et Denis Sassou N'Guesso s'entretiennent en marge du Focac

Le président chinois, Xi Jinping, s'est entretenu, le 6 septembre, avec son homologue de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, en séjour à Beijing dans le cadre du sommet 2024 du Forum sur la coopération Chine-Afrique (Focac) couplé à une visite d'État.

La visite du chef de l'État congolais en Chine coïncide avec la célébration cette année du 60^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Une occasion pour le président chinois d'appeler les deux parties à renforcer et à développer leur amitié traditionnelle afin de donner l'exemple pour les relations sino-africaines.

Il a souligné que la Chine appréciait le soutien ferme et sans équivoque de la République du Congo sur les affaires relatives aux intérêts fondamentaux et aux préoccupations majeures de la Chine. « *La Chine soutient la République du Congo dans ses efforts pour diversifier son économie, et encourage les entreprises chinoises à participer aux projets clés d'infrastructures et de connectivité régionale dans le pays* », a indiqué le président Xi Jinping.

Selon lui, la Chine travaillera avec le Congo pour mieux jouer leur rôle de premier plan en tant que coprésident du Focac, ainsi que pour montrer la ferme détermination



Les présidents Xi Jinping et Denis Sassou N'Guesso au sortir de l'entretien/Xinhua

de la Chine et de l'Afrique à construire conjointement une communauté d'avenir partagé entre les deux parties de tout temps à l'ère nouvelle.

« *La Chine est disposée à renforcer la coopération internationale avec la République du Congo en matière de gouvernance mondiale et dans d'autres domaines* », a

précisé le dirigeant chinois. Tout en félicitant la République du Congo pour son accession à la coprésidence africaine du Focac, le président Xi Jinping a précisé à son homologue congolais que les résultats du sommet bénéficieront à tous les pays africains ayant des relations diplomatiques avec la Chine et porteront la

coopération Chine-Afrique à un nouveau niveau.

« *Ces résultats sont d'une grande importance pour guider le développement des liens Chine-Afrique et réaliser la modernisation pour les deux parties* », a-t-il ajouté.

En ce qui concerne le Congo, la Chine se dit prête à travailler avec ce pays frère pour mieux

jouer leur rôle de premier plan en tant que coprésident du Focac, ainsi que pour montrer la ferme détermination de la Chine et de l'Afrique à construire conjointement une communauté d'avenir partagé de tout temps à l'ère nouvelle.

Pour sa part, le président Denis Sassou N'Guesso a déclaré que de nombreuses entreprises chinoises avaient participé à des projets dans divers secteurs, tels que la pêche et les infrastructures au Congo, ce qui contribue au développement économique et social de son pays.

Il a, par ailleurs, exprimé ses remerciements à la Chine pour son grand soutien au développement de l'Afrique, déclarant que la République du Congo était prête à travailler étroitement avec la Chine pour mettre en œuvre les résultats du sommet.

Après leur entretien, les deux chefs d'État ont assisté à la signature d'accords de coopération bilatérale dans des domaines tels que la coopération «Ceinture et route», l'économie numérique, les ressources humaines et les médias d'information.

Guy-Gervais Kitina avec Xinhua

Dix-neuf accords de coopération signés

En marge du forum sino-africain tenu du 4 au 6 septembre, les délégations congolaise et chinoise ont signé dix-neuf accords de coopération en présence des présidents Denis Sassou N'Guesso et Xi Jinping.



Les deux parties lors de l'échange/Xinhua

Les différents accords de coopération signés portent, entre autres, sur le partenariat économique, la promotion de l'initiative la Ceinture et la route, l'éducation et la formation.

Au cours des échanges entre les deux délégations, le président Denis Sassou N'Guesso a exprimé sa satisfaction concernant l'exemplarité de la coopération sino-congolaise, et a remercié son homologue chinois, Xi Jinping. « *Voilà soixante ans que la République du Congo et la République populaire de Chine entretiennent d'excellentes relations d'amitié et de coopération que nous saluons.*

Je salue votre engagement personnel à œuvrer à la consolidation de l'axe Brazzaville-Beijing sous-tendu ces derniers jours par le soutien de votre pays à la candidature de la République du Congo à la co-présidence du Forum de coopération sino-africain », a déclaré Denis Sassou N'Guesso.

Pendant ce temps, les épouses des chefs d'État chinois et congolais, Peng Liyuan et Antoinette Sassou N'Guesso, ont eu également des entretiens sur diverses questions portant sur le bien-être de la mère et de l'enfant et la prise en charge des personnes du

troisième âge.

Rappelons que parmi les missions que s'est assignée la Fondation Congo Assistance, figure la promotion de l'action sociale au Congo dans les domaines de la santé, la nutrition, le développement, l'éducation, la formation professionnelle ainsi que l'assistance aux personnes âgées et vulnérables.

En guise de remerciement pour l'honneur fait à son épouse et à lui-même, le président Denis Sassou N'Guesso a offert à son homologue chinois un ouvrage retraçant les repères du Congo.

Yvette Reine Nzaba

Zhao Leji salue la désignation du Congo

En Chine, le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, a eu une séance de travail avec le président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale chinoise, Zhao Leji.

Dans son mot de bienvenue, le président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale chinoise, Zhao Leji, a félicité le président Denis Sassou N'Guesso pour la désignation du Congo à la coprésidence du Forum sur la coopération sino-africaine (Focac).

De son côté, le chef de l'État congolais a salué la détermination de la Chine à accompagner son pays dans sa marche vers le développement.

Institué il y a 24 ans, le Focac est un mécanisme de coopération entre la Chine, la commission de l'Union africaine et 54 pays africains. Il a pour objectif de favoriser les échanges et de relever ensemble les défis de la mondialisation. Le Congo a été désigné co-président du Focac, aux côtés de la Chine, pour un mandat courant de 2024 à 2027.

Après cette séance de travail, le président Denis Sassou N'Guesso a effectué le déplacement de la place Tian An Men, où il a déposé une gerbe de fleurs devant le monument aux héros du peuple en mémoire des martyrs qui ont donné leur vie pour la lutte révolutionnaire du peuple chinois. Cet obélisque de 38 mètres de hauteur symbolise la victoire des communistes.

La place Tian An Men est une immense étendue de pavés qui mesure 880 mètres sur 500 et dont la superficie est de 40 hectares. C'est la quatrième plus grande place publique du monde.

Y.R.Nz.

FOCAC

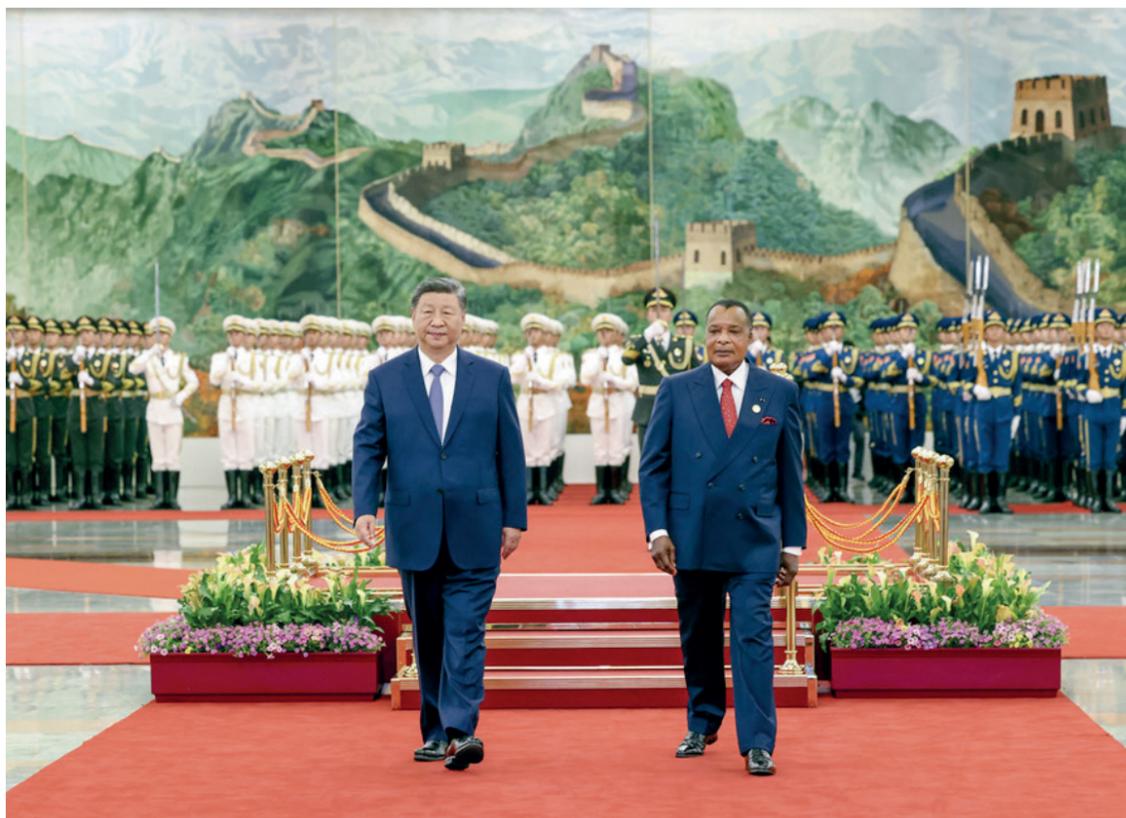
Brazzaville abritera la prochaine édition en 2027

Après le Sénégal, le Congo a été désigné prochain pays africain qui assurera la coprésidence avec la Chine du Forum sur la coopération Chine-Afrique (Focac) pour une période de trois ans, allant de 2024 à 2027, et accueillera dans le même élan, à Brazzaville, la 10^e Conférence ministérielle du Focac en 2027.

Sur la base du principe de rotation égale entre les régions au sein de l'Union africaine, et compte tenu du fait que toutes les sous-régions africaines ont eu des pays en tant que coprésidents africains du Focac pendant six ans, à l'exception de l'Afrique centrale, la Chine et l'Afrique ont convenu de faire en sorte que deux pays de cette sous-région occupent successivement ce poste au cours des six prochaines années. A partir de la 11^e Conférence ministérielle du Focac en 2030, les deux parties ont convenu que le mandat de chaque coprésident africain soit raccourci de six à trois ans.

« Nous accueillons la République du Congo en tant que coprésidente du Focac de 2024 à 2027 et la République de Guinée équatoriale en tant que coprésidente de 2027 à 2030. Conformément aux procédures du mécanisme de suivi du Focac, les deux parties décident de tenir la 10^e Conférence ministérielle en République du Congo en 2027 et, avant cela, les 18^e et 19^e réunions des États membres respectivement en 2026 et 2027 », rapporte la Déclaration et le plan d'action de Pékin pour les trois prochaines années.

« Au seuil de ce mandat, je voudrais remercier tous les collègues qui ont fait honneur à notre pays en nous désignant comme coprésident pour les trois pro-



Le président congolais, Denis Sassou N'Gusso, et chinois, Xi Jinping, marchant côte à côte au Palais du peuple DR

chaines années. Nous formulons nos vœux de succès au Focac pour des réponses pertinentes aux attentes légitimes des peuples respectifs », déclarait le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Gusso, dans son allocution lors de l'ouverture officielle du Focac, le 5 septembre. Il a de même remercié le gouvernement et le peuple de la République populaire de Chine pour l'hospitalité chaleureuse et l'excellente facilitation lors du sommet de Beijing 2024 du Focac.

Face au défi de la coprésidence confiée à la République du Congo pour la période 2024-2027, Denis Sassou N'Gusso a souligné qu'il sied de consolider les avancées

déjà réalisées et particulièrement les récentes de son prédécesseur, le Sénégal, pour la contribution qu'il a apportée au développement du forum et aux relations sino-africaines pendant sa coprésidence de 2018 à 2024. Ce, dans l'objectif de créer des opportunités d'un avenir meilleur pour les générations présentes et futures. En effet, pour le chef de l'Etat, la modernisation, plus qu'un slogan, témoigne aujourd'hui la volonté commune de l'Afrique et de la Chine de construire un véritable espace de prospérité et de paix au bénéfice de leurs peuples respectifs. Ce, dans la confiance mutuelle, le pragmatisme, le respect réciproque et la solida-

rité agissant au service d'une vision partagée de l'avenir.

Focac 2024 : bilan et perspectives

Depuis sa création en 2000, le Focac s'est concentré sur la réalisation de la prospérité commune et le développement durable pour les peuples de la Chine et de l'Afrique. Leur structure institutionnelle a été améliorée et la coopération pratique dans le cadre du forum a donné des résultats remarquables. Le Focac est devenu une plateforme efficace et unique pour la coopération Sud-Sud, qui offre une référence et un précurseur de la coopération de l'Afrique avec le reste du monde.

Pour les pays membres, plusieurs résultats fructueux de la mise en œuvre de ce forum sont à saluer, à savoir le suivi des neuf programmes proposés lors de la huitième conférence ministérielle du Focac en 2021, le Plan d'action de Dakar (2022-2024) du Focac, la vision de coopération sino-africaine 2035, la Déclaration sur la coopération Chine-Afrique dans la lutte contre le changement climatique qui a servi à faire progresser le développement de haute qualité de la coopération Chine-Afrique...

Au terme du rendez-vous, les deux parties se félicitent que le Focac 2024 ait tenu ses promesses. Rythmé par des rencontres bilatérales présidentielles, des conférences ministérielles, une soirée de gala, des signatures d'accords de partenariat, des conférences de presse, des réunions de haut niveau, des discours des chefs d'Etat poignants, un salon des affaires, de belles projections, une forte mobilisation médiatique..., l'événement s'est clôturé le 6 septembre par l'adoption d'une "Déclaration et un plan d'action de Pékin" pour renforcer la coopération entre la Chine et l'Afrique au cours des trois prochaines années. Les deux parties ont promis de travailler étroitement à sa mise en œuvre cohérente et intégrale.

Au nombre des recommandations, les deux parties encouragent les membres africains à renforcer leurs liens avec le groupe des ambassadeurs africains en Chine, qui fait partie intégrante du mécanisme de suivi du Focac, afin de rendre compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats de ce programme.

A noter que le plan d'action de Beijing (2025-2027) concerne plusieurs domaines majeurs de développement comme les finances, la santé, l'éducation, la sécurité, les femmes et la jeunesse, la technologie, l'écologie, etc.

Merveille Jessica Atipo



Chefs d'Etat et personnalités africaines à l'ouverture du Focac 2024DR

III. Des prestations

La proposition de catalogue d'interconnexion destinée aux exploitants des réseaux ouverts au public pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2024, présente les prestations suivantes :

- Service d'acheminement du trafic commuté ;
- Service de location de capacités nationales et internationales ;
- Services de location de capacité internet ;
- La co-location.

Cette liste de prestations est conforme à l'article 45 de la loi n°9-2009 du 25 novembre 2009 portant réglementation du secteur des communications électroniques.

IV. Des tarifs

Concernant les tarifs de l'offre aux exploitants des réseaux ouverts au public, la proposition de catalogue d'interconnexion pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2024 :

4.1. Tarifs des services d'acheminement de trafic commuté

Concernant le tarif des services d'acheminement de trafic commuté, Congo Telecom S.A. a défini les conditions tarifaires applicables aux prestations d'acheminement du trafic commuté en tenant compte de la décision n°079/ARPC-DC/DAJI /DEM/22 du 11 octobre portant fixation des tarifs de terminaison des appels voix et des SMS pour la période du 1er novembre 2022 au 31 octobre 2023.

Conformément à cette décision, le tarif de terminaison d'appels vers Congo Telecom S.A reste fixé à 12 FCFA TIC par minute.

Cependant, pour la fourniture des liaisons d'interconnexion Congo Telecom définit les conditions tarifaires de ses prestations comme suite :

Nature de la Prestations	Tarif en F CFA HT
Création d'un circuit d'interconnexion	-
Modification ou suppression d'un circuit d'interconnexion	Forfait sur la base de la négociation avec l'opérateur
Connexion ou déconnexion d'une liaison entre un équipement de l'opérateur et celui de Congo Telecom	Forfait sur la base de la négociation avec l'opérateur
Nature de la Prestations	Tarif en F CFA HT

En ce qui concerne les frais de redevance mensuelle de liaison d'interconnexion :

Tronçon	Capacité	Coût mensuel	Coût / Mbps
Matombi - CTS	STM -1	4.500.000	29.032
Matombi - CTS	STM -4	7.500.000	12.058
Matombi - CTS	STM - 16	18.000.000	7.200
Matombi - CTS	STM - 64	38.000.000	3.800

Tronçon	Capacité (Mbps)	Prix de vente CT en FCFA	Prix total en FCFA
Tchiamba Nzassi	155	1 000	155.000
Tchiamba Nzassi	622	850	528.700
Tchiamba Nzassi	1000	750	750.000
Tchiamba Nzassi	2000	650	1.300.000
Tchiamba Nzassi	5000	450	2.250.000
Tchiamba Nzassi	10000	350	3.500.000

L'Autorité de régulation approuve les dits tarifs d'acheminement de trafic :

4.2. Tarifs de location des capacités nationales et internationales

Concernant la location des capacités nationales et internationales, Congo Telecom S.A. a présenté ses tarifications de la manière suivantes :

• Tarif de liaisons spécialisées nationales directes

Brazzaville<-> OYO

Capacité (Mbps)	Frais de mise en service en FCFA	Redevance mensuelle en FCFA
155	1.200.000	1.395.000
1000	1.200.000	7.000.000
2000	1.200.000	11.000.000
5000	1.200.000	20.000.000
10000	1.200.000	25.000.000

Brazzaville<-> OUESSO

Capacité (Mbps)	Frais de mise en service en FCFA	Redevance mensuelle en FCFA
155	1.500.000	2.790.000
1000	1.500.000	15.000.000
2000	1.500.000	26.000.000
5000	1.500.000	45.000.000
10000	1.500.000	65.000.000

Brazzaville<-> Pointe Noire

Capacité (Mbps)	Frais de mise en service en FCFA	Redevance mensuelle en FCFA
155	1.500.000	1.317.000
1000	1.500.000	6.000.000
2000	1.500.000	10.000.000
5000	1.500.000	17.500.000
10000	1.500.000	25.000.000

• Tarif de liaisons spécialisées internationales

Liaisons louées internationales livrés à Londres

Capacité	Frais de mise en service en FCFA	Redevance mensuelle en FCFA
155 Mbps	1.200.000	2.945.000
1Gbps	1.200.000	16.000.000
STM-16	1.200.000	26.000.000
5Gbps	1.200.000	50.000.000
STM-64	1.200.000	80.000.000

Liaisons louées internationales livrés à Lisbonne

Capacité (Mbps)	Frais de mise en service en FCFA	Redevance mensuelle en FCFA
155 Mbps	1.500.000	1.550.000
1Gbps	1.500.000	8.060.000
STM-16	1.500.000	13.640.000
5Gbps	1.500.000	24.800.000
STM-64	1.500.000	31.000.000

Liaisons louées internationales livrés à Yzerfontein

Capacité (Mbps)	Frais de mise en service en FCFA	Redevance mensuelle en FCFA
155 Mbps	500.000	2.325.000
1Gbps	500.000	12.000.000
STM-16	500.000	20.000.000
5Gbps	500.000	37.500.000
STM-64	500.000	60.000.000

Liaisons louées internationales livrés à Lekki

Capacité (Mbps)	Frais de mise en service en FCFA	Redevance mensuelle en FCFA
155 Mbps	310.000	2.015.000
1Gbps	310.000	10.000.000
STM-16	310.000	17.000.000
5Gbps	310.000	32.500.000
STM-64	310.000	50.000.000

L'Autorité de régulation approuve les dits tarifs de location des capacités nationales et internationales

4.3. Tarifs de location de capacité internet

La tarification des services de location de capacité internet est définie comme suit :

• Tarif de liaisons Internet IP et Internationale jusqu'au Pop de Congo Telecom au Congo

IPT<-> Brazzaville

Capacité	Frais de mise en service en FCFA	Redevance mensuelle en FCFA
155	1.500.000	2.557.000
1000	1.500.000	12.000.000
2000	1.500.000	16.000.000
5000	1.500.000	25.000.000
10000	1.500.000	25.000.000

IPT<-> Kinshasa

Capacité	Frais de mise en service en FCFA	Redevance mensuelle en FCFA
155	1.500.000	2.325.000
1000	1.500.000	11.000.000
2000	1.500.000	14.000.000
5000	1.500.000	22.500.000
10000	1.500.000	20.000.000

IPT<-> Luanda

Capacité	Frais de mise en service en FCFA	Redevance mensuelle en FCFA
155	1.500.000	4.650.000
1000	1.500.000	20.000.000
2000	1.500.000	30.000.000
5000	1.500.000	50.000.000
10000	1.500.000	50.000.000

MUSIQUE

«Point mort» éblouit les mélomanes en un mois

Titre inclus dans l'EP « Décret », «Point mort» de Cegra Karl le traumatisé est considéré par les mélomanes comme la rumba du moment. Disponible en audio et en image sur toutes les plateformes de téléchargement légales depuis le 28 juillet dernier, cette chanson ne cesse de faire parler d'elle dans les milieux musicaux.

Artiste musicien, auteur compositeur, interprète et chanteur congolais, Cegra Karl, de son vrai nom Grâce Devie Karl Etouffi Andomola, a mis sur le marché du disque, notamment sur toutes les plateformes de téléchargement légales, l'EP intitulé « Décret ». Cet EP de deux titres, dont « Pas de dodo » et « Point mort », fait présentement l'actualité, avec la seconde chanson interprétée par la quasi-totalité des mélomanes, au premier rang la gent féminine. Pour le traumatisé Cegra Karl, « Point mort » vient pérenniser et sauvegarder les valeurs de la rumba congolaise.

Cette chanson parle de l'amour dans toute sa splendeur, à l'état brut ; un amour qui malgré les problèmes ne meurt pas. « Dans la chanson, je dis coûte que coûte, sans aucun doute, je t'aime une bonne fois pour toute. Il s'agit en fait d'une personne qui a l'impression que son cœur est au point mort. Comme dans chaque couple il y a des problèmes, cela n'empêche pas que l'on aime encore plus fort. En effet, dans la chanson, le sujet c'est une femme qui demande si par hasard les gens n'ont pas vu son chéri. Que ceux qui l'ont vu lui demandent de revenir, car son absence lui fait perdre le sommeil », a expliqué Cegra Karl.

Pour la star congolaise, il a conçu cette chanson pour ne pas affamer les amou-

reux de la rumba et aussi pour maintenir l'identité de la rumba congolaise adorée même au-delà des frontières des deux Congo (où est pratiquée cette musique). « Homme de défi, j'ai décidé de révolutionner la rumba congolaise qui a dorénavant un nouveau maître, faites-moi confiance en m'apportant votre soutien afin que j'aille plus loin pour continuer à défendre cette musique. Je reste toujours dans cet élan du désir de garder toujours allumée la flamme de la rumba congolaise, rumba un jour, rumba pour toujours ! », a martelé Cegra Karl.

En séjour en France, celui qui se fait appeler patron de la rumba congolaise a participé aux séances de studio et répondu à quelques invitations. Il a profité de l'occasion pour encourager les mélomanes de la bonne musique en général et les amoureux de la rumba en particulier à consommer sans modération la chanson « Point mort ». Il a annoncé la tenue ci-peu des productions scéniques (concerts) afin de faire savourer aux mélomanes le maxi single « Décret » et bien d'autres titres de ses précédents albums.

Une carrière déjà flamboyante

Surnommé « Le joker », le traumatisé de la musique congolaise, Cegra Karl a débuté avec sa carrière musicale en



Le traumatisé de la rumba congolaise, Cegra Karl/DR

2005 dans son quartier natal de Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville. Quatre ans plus tard, c'est-

à-dire en 2009, il fait son entrée dans l'orchestre Extra Musica international de Quentin Moyascko, et en sort en 2011. Après, il intègre l'orchestre Génération Universal et participe à l'enregistrement de l'unique album de ce groupe musical. En 2014, les membres de ce groupe se séparent et Cegra Karl rejoint celui du chanteur Doudou Copa. C'est finalement en 2017 que cet artiste qui a opté pour la rumba décide de mener une carrière en solo.

Le 14 février 2018, date de la célébration de la fête de Saint Valentin- fête des amoureux-, le traumatisé de la musique congolaise sort un maxi single de quatre titres intitulé « Pas sans toi », sous le label du producteur Bebert Etou. Ce maxi single compte des titres : « Elombé », « Chagrin », « Au nom de l'amour », « Ba folie ». Cegra Karl participe ensuite au concert de l'émission « Couleurs tropicales », enregistré en août à l'Institut français du Congo à Brazzaville. En 2018, il décroche le trophée de « Révélation de l'année » offert par l'émission « Studio 210 » de la télévision nationale congolaise. En mars 2019, Cegra Karl remporte le prix de « Révélation Afrique centrale » à Canal d'or, au Cameroun. La même année, il est invité dans l'émission « À l'affiche » sur France24, et à Radio France in-

ternationale pour présenter son maxi single et annoncer la préparation de son album « Décollage ».

En août, Cegra Karl sort le single « Ma panacée » en featuring avec l'artiste Fabregas de la République démocratique du Congo. Il remporte en 2019 le prix spécial du jury des Sanza de Mfoa, à Brazzaville. Quelques jours après, accompagné de son manager et producteur Bebert Etou, il fait partie du groupe des artistes congolais des deux rives, à l'instar de Fally Ipupa, Roga-Roga, Koffi Olomidé, Zaparo de guerre, à se rendre à Abidjan, en Côte d'Ivoire, pour les obsèques de DJ Arafat. De retour à Brazzaville, Cegra Karl quitte le label de Bebert Etou et annonce la sortie en 2020 de son nouveau single intitulé « Matékita ». En mai 2021, il lance encore un nouveau single intitulé « L'école d'amour », une chanson de cinq minutes trente secondes qu'il a chantée en trois langues, lingala, français et anglais, liant à la fois consolation, éducation, conscientisation, histoire d'amour et actualité de l'heure, le coronavirus. En 2022, il lance « Mon loulou », en 2023 il met à la disposition des amoureux de la bonne musique le single « Toi et moi ». En cette année 2024, il lance le maxi single qui met tous les mélomanes d'accord, « Décret ».

Bruno Zéphirin Okokana

RÉSIDENCE ARTISTIQUE

Trame accompagne les artistes dans leur création

Des résidences de recherche et de création du programme Trame sont destinées aux artistes francophones afin de leur permettre de développer leur projet.

Les artistes de toutes nationalités, sans limite d'âge, sont invités à soumettre leurs candidatures pour un séjour de trois mois qui se déroulera du 2 avril au 27 juin 2025 à Paris, en France. Le programme est ouvert à toutes les disciplines (arts visuels, cinéma, arts vivants, écritures, musiques...).

Le programme Trame accompagne les artistes qui souhaitent développer un projet de recherche et de création artistique. Ce programme de résidence, à destination d'artistes francophones du monde entier et de toutes disciplines (Trame), soutenu par le ministère de la Culture, vise à encourager les échanges culturels et la collaboration entre artistes francophones.

Celui-ci offre aux artistes et aux professionnels du monde culturel des rencontres régulières pour favoriser les échanges et l'inspiration. Les sélectionnés bénéficient également d'opportunités de visibilité à travers des portes ouvertes, des rencontres avec des commissaires et des critiques d'art.

Ce programme leur accorde un soutien financier ainsi qu'une bourse de vie de 1000 euros mensuelle nets de taxes ; une aide à la recherche et à la production de 1000 euros TTC reversée sur présentation de justificatifs de paiements ; un atelier-logement sur le site du Marais de la Cité internationale des arts offrant un espace de vie et de travail meublé adapté à la création artistique. La prise en charge des frais de visa, assurance voyage et transport aller-retour à destination de Paris - remboursement des frais (montant plafonné) sur présentation de justificatifs de paiements.

Le transport aller et retour d'œuvres ou de matériel de production ne sera pas pris en charge. Un compte rendu d'expérience sera demandé en fin de résidence.

Le participant doit être engagé dans la vie professionnelle minimum cinq ans de pratique artistique, et doit être capable de s'exprimer et rédiger en français, être disponible pendant toute la période de résidence, avoir déjà développé un ou des projets de création, avoir participé aux différents rendez-vous professionnels et autres rencontres mises en œuvre par la Cité internationale des arts.

Les candidatures seront sélectionnées selon les critères suivants : l'originalité du projet, la pertinence de la résidence à Paris, et la qualité des contacts déjà établis ou à établir sur place. Les documents doivent être en format PDF : un CV (4 pages au maximum), un dossier artistique (5-15 pages maxi), une note de présentation du projet que le candidat souhaite développer (2-4 pages), des liens vidéo ou audio représentatifs de votre travail (mp3, avi), des lettres de recommandation au format PDF (5 pages au maxi) en français et/ou anglais).

Les candidatures doivent être envoyées du 3 septembre au 27 octobre 2024, la soumission se fait via le formulaire en ligne. Un compte Google est nécessaire. Si vous n'en avez pas, vous pouvez en créer.

Si vous avez de difficulté à s'inscrire en ligne, contactez le service des résidences de la Cité internationale des arts à cette adresse : commissions@citedesartsparis.fr

Signalons que chaque année, le programme Trame sélectionne dix lauréats.

Rosalie Tsiankolela Bindika

MUSIQUE SACRÉE

La deuxième édition du Gospel of Salvation prévue le 14 septembre

La deuxième édition du Gospel of Salvation s'inscrit dans le cadre de la restauration des âmes et de la promotion du gospel au Congo. Ce moment de louange et d'adoration dénommé « Célébration consécration » aura lieu le 14 septembre au Centre culturel Zola (CCZ), à Mougali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, à partir de 14h30.

Organisée en partenariat avec le CCZ, la deuxième édition du Gospel of Salvation a pour artiste principale la soeur Magarelle Kimbémbé, l'une des voix montantes du gospel congolais, et s'articulera autour du chant et de la prière. Une grande célébration avec au cœur de l'événement plusieurs séquences visant à éle-



ver le trône de Dieu. « Consécration » connaîtra aussi la participation du frère Rodrigue Obanda, de la soeur Reine Dorcace et du groupe Les Messagers. A titre de rappel, Gospel of Salvation est

une structure d'évangélisation basée à Brazzaville depuis 2021, avec pour vocation l'évangélisation par le chant, la prédication, le témoignage ainsi que par d'autres actions caritatives à l'endroit des personnes démunies. La première édition s'est tenue le 30 juillet 2023 à la préfecture.

B.Z.Ok.



NÉCROLOGIE

Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et le sergent-chef Martial Gockaba évoluant à la direction centrale de la justice militaire (ministère de la Défense nationale) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur tante, mère, Ndoulou Marie Madeleine « Maman Mado », survenu le vendredi 6 septembre 2024, à 2 heures 45 mn au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B). Le deuil est organisé au 138 de la rue Massoukou, à Mougali, Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

L'Autorité de régulation approuve les dits tarifs de location des capacités internet.

4.4. Tarifs de Co-location

S'agissant des tarifs de co-location, Congo Telecom S.A. a proposé un tarif composé de : coûts d'accès à l'offre de co-location, redevances mensuelles ou annuelles selon le type de location, frais des interventions et assistance.

• **Tarif des locaux techniques, terrains nus et terrasses**

✓ Locaux techniques (sans climatisation)

Type de site	Faux plancher	Plancher normal
Type A	142.600	90.600
Type B	90.600	79.800
Type C	79.800	67.600

✓ Locaux techniques (avec climatisation)

Type de site	Faux plancher	Plancher normal
Type A	251.000	125.000
Type B	125.000	93.00
Type C	93.000	62.000

Type de site	Loyer pour terrasse	Loyer pour terrain nu
Type A	De 55.000 à 2.500	De 200.000 à 2.500
Type B	De 55.000 à 2.500	De 200.000 à 2.500
Type C	De 55.000 à 2.500	De 200.000 à 2.500

• **Tarif des espaces pylônes**

✓ Détermination de la part due au poids

Poids (en kg)	Montant en FCFA
De 0 à 30	83.000
De 30 à 60	111.000
De 60 à 120	160.000
De 120 à 200	225.000
De 200 à 300	315.000
De 300 à 500	330.000
+500	475.000

✓ Hauteur

Hauteur (en mètre)	Montant en FCFA
De 0 à 25	250.000
De 25 à 40	280.000
De 40 à 75	310.000
De 75 à 100	375.000
+100	455.000

✓ Niveau d'encombrement

Diamètre ou hauteur (en cm)	Montant en FCFA
De 0 à 100	34.000
De 100 à 120	62.000
De 120 à 180	85.000
De 180 à 250	150.000
+250	255.000

• **Tarif Energie secondaire ou courant continu**

Consommation	Redevance mensuelle en FCFA
01- 5A	70.000
5 - 10A	140.000
10 - 15A	210.000
15 - 20A	280.000
+ 20A	Une étude sera faite par Congo Telecom

L'Autorité de régulation approuve les dits tarifs de co-location.

Par ces motifs,

DECIDE :

Article premier :

Le projet du catalogue d'interconnexion de la société Congo Telecom S.A. amendé par l'ARPCE, est approuvé pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Ce catalogue d'interconnexion est joint en annexe de la présente décision et entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024. Il sera publié sur le site de la société Congo Telecom S.A. dans son intégralité, y compris ses annexes, et disponible sur le site Web de l'ARPCE.

Article 2 :

Les opérateurs de réseaux et services de communications électroniques ouverts au public mettront en conformité les conventions d'interconnexion existantes avec le catalogue approuvé conformément à l'article premier de la présente décision.

Article 3 :

Le directeur de l'économie et des marchés est chargé de l'exécution de la présente décision, qui prend effet à compter du 1^{er} janvier 2024, sera notifiée à la société Congo Telecom S.A. et à tous les opérateurs de réseaux et services de communications électroniques ouverts au public, communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

Fait à Brazzaville, le 19 décembre 2023

Le Directeur Général,



 Louis-Marc SAKATA.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

ÉLECTION À LA FÉCOHAND

La question de délivrance des mandats ne fait pas consensus

Afin de tirer au clair le point sur la délivrance des mandats et la désignation des personnes qui représenteront les clubs à l'assemblée générale électorale de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), le président de la commission électorale indépendante, Brice Merlin Lepebé, a organisé, le 6 septembre, une rencontre avec les responsables de tous les clubs votants de Brazzaville, en présence du directeur départemental des Sports, Charles Parfait Malonga. Au terme de la réunion, l'élection a été maintenue pour le 14 septembre malgré le manque d'unanimité.

La réunion s'est déroulée en présence du secrétaire général de la Fédération et du président de la ligue départementale de Brazzaville. Selon Brice Merlin Lepebé, elle visait à éclaircir la situation du corps électoral et des mandats de vote.

Il a rappelé que le mal dans les élections fédérales c'est souvent le corps électoral et les mandats. Le président de la commission électorale indépendante a expliqué que son travail s'appuie sur la circulaire ministérielle et la documentation fournie par la ligue, la Fédération et la Direction générale des Sports.

Sur un ton pédagogique, Brice Merlin Lepebé a fait observer que souvent à la fin des élections, il y a toujours des incompréhensions. D'où son souhait de travailler en toute clarté pour éviter que les gens se retrouvent devant les juridictions à la fin des assemblées.

« Nous avons invité tous les clubs concernés par l'élection et la ligue devant le directeur départemental, afin que pendant la signature des mandats par ce dernier, la personne désignée par un club soit connue, validée et certifiée par tous. Conformément à la circulaire, le mandat est signé par le directeur départemental à la base des fiches d'engagement des clubs aux championnats qui lui sont fournies par la commission. Nous voulons être transparents dans notre travail », a-t-il indiqué.

Malgré ses explications, le débat

était houleux puisque certains clubs se sont fait représenter par deux dirigeants niant ainsi l'existence de l'autre.

Le directeur départemental des Sports a invité tous les responsables des clubs au bon sens. Il a indiqué qu'il a signé les mandats selon ses prérogatives. « Je ne souhaite pas qu'il y ait un bruit au handball, car nous sommes tous grands et travaillons pour le bien du sport, particulièrement du handball que vous aimez tant. Moi, je représente le ministre au niveau départemental et ce n'est pas moi qui gère les affaires des fédérations. Les élections sont gérées par la commission qui est l'émanation de la circulaire », a expliqué Charles Parfait Malonga.

Certains clubs claquent la porte...

Les représentants de Grain de sel, DGSP, BMC, CF JSO, Otohô et Kali HB ainsi que des cadres de la ligue ont quitté la réunion à cause des « incohérences dans la démarche de la commission électorale indépendante et le manque de clarté dans ses prérogatives ».

Le secrétaire général de la DGSP, François Elion Douniama, a, par exemple, soulevé le point sur les prérogatives de la commission. Il s'est interrogé sur son rôle dans la validation des mandats.

Le président de la ligue et candidat à la présidence de la fédération, Avicenne Nzikou, pour sa part, a déplo-



Les clubs remplissant leur mandat/Adiac

ré le fait que les mandats sont délivrés par la commission électorale au détriment de la ligue comme dans les précédentes assemblées.

« C'est regrettable, nous ne sommes pas à une première assemblée générale électorale fédérale. Nous allons interroger les services habilités. Une commission reste une commission, elle n'est pas au-dessus des institutions. La ligue est une institution et c'est

elle qui devrait fournir les mandats puisque c'est la ligue qui gère les clubs. Cette commission se balade avec des allumettes dans une forêt en pleine saison sèche. Nous irons jusqu'au bout afin de trouver une solution », a déclaré Avicenne Nzikou

Le corps électoral est composé de vingt-six votants dont seize clubs pour Brazzaville, quatre pour Pointe-Noire, deux pour la Bouenza puis un

de la Cuvette. A cela il faut ajouter les quatre ligues départementales.

Notons que cette démarche de concertation entre les électeurs, la ligue et la commission électorale indépendante a été également organisée dans l'hinterland. A l'exception des clubs de Brazzaville ayant quitté la réunion, les autres ont rempli leur mandat devant le directeur départemental.

Rude Ngoma

ELIMINATOIRES CAN MAROC 2025

Le Congo prend la tête du groupe K

Le match des Diables rouges à Kampala, ce 9 septembre contre les crânes de l'Ouganda, comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Maroc 2025 s'annonce déjà très décisif pour la suite de la compétition.

Le Congo a pris provisoirement la tête du groupe avec trois points devant son futur adversaire qui a tenu l'Afrique du Sud en échec, 2-2. « L'Ouganda est une équipe très athlétique. Nous avons des gamins qui ont le physique pour répondre à ce combat. Il faut qu'on trouve la sauce qu'il faut pour qu'on arrive à tenir tête à cette équipe », a déclaré Isaac Ngata, le sélectionneur des Diables rouges, au terme de la rencontre de la première journée contre le Soudan du Sud.

Dans cette campagne, les points à domicile valent de l'or. Cette sélection du Soudan du Sud qui avait réussi à créer l'exploit lors de son dernier passage à Brazzaville a été parfaitement maîtrisée. Un soulagement puisque les Congolais ont obtenu, le 5 septembre au stade Alphonse-Massamba-Débat, devant elle, une courte victoire 1-0 mais précieuse dans



Les Diables rouges gagnent leur premier match à domicile depuis le 8 juin 2022/Photo Kwamy/Adiac

la course à la qualification pour la phase finale de la CAN Maroc 2025.

Les Diables rouges n'avaient plus gagné un match à domicile depuis le 8 juin 2022 contre la Gambie, lors des éliminatoires de la CAN 2023. Le onze national a bien lancé ses éliminatoires grâce au but inscrit par Chandrel Massanga à la 11e minute.

« Le premier match, il fallait absolument le gagner quelle que soit la manière, de surcroît chez nous. C'est un bonus. Le 9 on doit rejouer, il faut très vite retourner au calme et prendre conscience que la difficulté ce n'est pas de gagner mais c'est d'enchaîner des rencontres », a précisé le sélectionneur.

Prestige Mboundou aurait pu donner plus d'ampleur à cette victoire s'il n'avait pas manqué le dernier geste à la 27e minute. Merveil Ndockyt, Beni

Makouana, Silvère Garvoula, tous ont manqué d'efficacité devant les buts adverses mais ont été sauvés par une défense qui n'a rien lâché malgré quelque frayeur, notamment le ballon mal maîtrisé par Pavhel Ndzila, le portier congolais. « Je regrette qu'on n'a pas pu finaliser les autres occasions. On n'a pas été bon à la finition. On va travailler sur cette sérénité devant les buts. C'est ce qui m'importe aujourd'hui. On va demander aux joueurs de reprendre confiance et de se dire qu'on n'a plus de précipitation », a insisté Isaac Ngata.

Notons que pour retrouver la CAN qui fuit le onze national depuis 2015, l'efficacité devant les buts est un aspect important, autant que la rigueur défensive. Après l'Ouganda, il y a donc la double confrontation contre l'Afrique du Sud qui attend le Congo en octobre.

James Golden Eloué

LA BANQUE SINO-CONGOLAISE POUR L'AFRIQUE S'ENGAGE PLEINEMENT AU SERVICE DE LA CONSTRUCTION DE L'INITIATIVE « LA CEINTURE ET LA ROUTE »

Ces dernières années, la coopération économique et commerciale entre la Chine et les pays africains s'est continuellement approfondie. Depuis le lancement de l'initiative « la Ceinture et la Route », ladite coopération s'est renforcée et adopte des méthodes de plus en plus innovantes. C'est dans ce contexte qu'est née la Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique (en sigle BSCA.Bank). Après neuf ans de développement, elle est devenue un pont et un lien essentiel pour la coopération économique et commerciale entre la Chine et l'Afrique.

En juin 2014, Agricultural Bank of China a signé un Protocole d'Accord avec la République du Congo pour créer une banque conjointe. Après une année de préparation par les équipes des deux pays, la BSCA.Bank a commencé ses opérations en juillet 2015. Pendant ces neuf ans, la BSCA.Bank s'est développée rapidement, offrant des services financiers inclusifs à la population locale et soutenant l'économie du Congo. Elle est désormais le projet phare de la coopération sino-congolaise dans le cadre de l'initiative « la Ceinture et la Route ». A ce jour, la BSCA.Bank a accordé 350 millions de dollars de prêts à des entreprises par-

ticipant à des projets liés à cette initiative.

En enrichissant ses produits digitaux et en élargissant son réseau d'agences bancaires, la BSCA.Bank a construit des agences dans les deux plus grandes villes de la République du Congo, soit Brazzaville et Pointe-Noire. La BSCA.Bank a également ouvert trois agences à Poto-poto, Bacongo et Cabral relevant de l'Agence siège de Brazzaville. Une nouvelle agence est également en cours de construction à Oyo. Par ailleurs, la BSCA.Bank s'efforce activement de promouvoir la transformation numérique. A l'aide du système informatique, elle a introduit des outils de paiement électronique, optimisé ses services bancaires en ligne et facilité l'accès des particuliers et des entreprises à des services financiers modernes. A ce jour, la BSCA.Bank totalise plus de 6200 comptes bancaires en ligne pour les particuliers et plus de 1600 pour les entreprises.

En offrant une grande diversité de services financiers, la BSCA.Bank soutient la construction des infrastructures. La Route Nationale numéro 1 représente le plus grand projet sino-congolais. Afin de soutenir l'entretien de cette route, la BSCA.Bank fournit plusieurs services

financiers, tels que le règlement des devises en capital pour l'entreprise y relative. Ces dernières années, la BSCA.Bank a accordé environ 13 millions de dollars américains aux entreprises électriques sous forme de prêts, permettant aux entreprises de mener à bien l'extension du réseau électrique dans plusieurs régions, offrant ainsi aux habitants locaux une solution pour mettre fin aux pénuries d'électricité.

En innovant dans les modèles de services financiers, la BSCA.Bank contribue à renforcer la résilience et la sécurité des chaînes industrielles et d'approvisionnement. En tant que banque commerciale internationale dûment agréée, elle a mis en place des services financiers innovants pour les chaînes industrielles, en offrant des solutions financières systématiques aux entreprises clés, ainsi qu'à leurs partenaires en amont et en aval. Ces services aident les entreprises à accroître leur production et favorisent le développement intégré des grandes, moyennes et petites entreprises, tout en modernisant les chaînes industrielles et d'approvisionnement.

Par exemple, pour les grandes entreprises pétrolières, la BSCA.Bank a particulièrement conçu des solutions com-

plètes de services financiers pour les soutenir dans l'extension de leurs activités d'extraction de pétrole. Elle a également accordé des prêts et fourni des services diversifiés tels que le règlement aux entreprises liées à leur chaîne industrielle. Ces initiatives ont offert une garantie financière pour la stabilité de la chaîne industrielle du secteur pétrolier et gazier du pays.

Tirant parti de ses avantages uniques, la BSCA.Bank améliore l'efficacité et la qualité des services financiers. En tant que seule banque locale à offrir des services en monnaie chinoise RMB, elle développe activement des règlements et des transferts en RMB, ce qui satisfait efficacement aux besoins des entreprises chinoises souhaitant effectuer des règlements commerciaux en RMB et éviter les risques de change, tout en promouvant l'utilisation de cette monnaie en Afrique. De plus, la BSCA.Bank exploite l'avantage de ses distributeurs automatiques (GAB et DAB) pour étendre son réseau de services. Fin juin 2024, un total de 146 distributeurs automatiques de billet ont été installés dans le pays.

**CHINA URBAN-RURAL
FINANCIAL NEWS**

MINISTRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE



Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Date : 03 septembre 2024

Référence : Projet d'Appui à la Relance du Secteur Agricole (PARSA)

AON N° : T- 001/MAEP/PARSA-24

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le coût du *Projet d'Appui à la Relance du Secteur Agricole (PARSA)*. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché n°001/MAEP/PARSA-24 relatif aux travaux de construction du centre de collecte de NGANGA LINGOLO (plateforme logistique) et la réhabilitation du marché plateau-ville (2 lots).

2. L'unité de gestion dudit projet sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux suivants :

- L'installation général du chantier et les travaux préparatoires ;
- La construction des bâtiments (bureau et magasins) ;
- Les aménagements annexes, à savoir :
 - o la fourniture et pose des portails métalliques ;
 - o la fourniture et pose des portillons métalliques ;
 - o la construction d'une latrine (1.80x1.2) y compris pose des conduites (eaux usées et eaux vannes) et fourniture WC turc, et toutes sujétions de mise en œuvre.
- La réhabilitation du Hangar (espace vente) ;
- Les aménagements (Boutique, restaurant, local climatisé, dépôt et bureau et cafétéria) ;
- La réhabilitation du bloc sanitaire.

Cet appel d'offres porte sur deux (2) lots, répartis comme suit :



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

- Lot 1 : travaux d'aménagement de la plateforme logistique du marché Germain BIBIMBOU (G B) à Nganga Lingolo ;
- Lot 2 : travaux de réhabilitation du marché plateau-ville.

Ces lots seront évalués et attribués séparément. Dans le cas d'une attribution de plus d'un lot à un même soumissionnaire, les délais de livraison ne sont pas cumulatifs.

Le délai d'exécution des travaux est de trois mois et demi (3,5) pour le lot 1, et de trois mois et douze jours pour le lot 2.

3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *Monsieur Ambroise LOUFOUMA, Coordonnateur National Principal du PARSA* et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse : *Immeuble TAMBADOU - 2, avenue de la base - croisement boulevard Denis SASSOU NGUESSO* ; e-mail : *ambroiseloufouma@gmail.com* de 9 heures à 15 heures 30 minutes.
 4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir *gratuitement* les Documents d'Appel d'Offres complets en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus.
 5. Les instructions aux soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux des documents type de passation de marchés pour travaux de l'AFD.
 6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le *04 octobre 2024 à 13 heures précises*. Les offres doivent comprendre "une garantie de l'Offre" représentant 2% du montant Hors Taxes de l'offre du soumissionnaire, par lot. Son absence entraînerait la nullité de l'offre.
- Les soumissionnaires ont la possibilité de soumettre une seule garantie de soumission pour la totalité des lots (d'un montant égal au montant cumulé des lots) auxquels ils soumissionnent.
7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le *04 octobre 2024, à 13 heures 30 minutes*, à l'adresse suivante : *Immeuble TAMBADOU (4^{ème} étage) - 2, avenue de la base - croisement boulevard Denis SASSOU NGUESSO*.
 8. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - l'expérience,
 - la situation financière,
 - la capacité financière,
 - le matériel à mobiliser, et
 - le personnel à affecter.

Fait à Brazzaville, le 03 septembre 2024

Le Coordonnateur National Principal,



Ambroise LOUFOUMA

UNIVERSITÉ DE LOANGO

Le Premier ministre appelle à l'accélération des travaux

En séjour de travail dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a appelé à une accélération des travaux de construction de l'université de Loango et à une implication accrue des entreprises chinoises China Jiangsu International et Zhengwei Technique.

Lancés en février dernier par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour une durée de vingt-quatre mois, les travaux de construction de l'université de Loango, dans le département du Kouilou, sont estimés à environ 20%. Promesse de campagne du chef de l'Etat lors de l'élection présidentielle de 2021, l'université de Loango est un établissement généraliste dont le but est de rapprocher l'offre de formation des apprenants, en tenant compte de l'employabilité des jeunes.

Le projet prévoit la construction de dix établissements dont des instituts supérieurs qui tiennent compte des préoccupations et des besoins dans le numérique, les télécommunications, le pétrole, les sciences de la mer et l'agriculture. Il est également prévu la création d'une école spécifique dédiée au commerce. Il y aura aussi des facultés des sciences et techniques, sciences économiques, de droit et sciences de la santé. Les programmes et filières seront définis en collaboration avec les opérateurs économiques pour permettre aux étudiants de s'intégrer dans le tissu économique, à la sortie de leur formation.



Anatole Collinet Makosso visitant l'université de Loango/

Compte tenu de l'urgence, le projet sera exécuté en deux phases dont la première comprend deux instituts et deux facultés, et la seconde prévoit un institut de pétrole, une grande bibliothèque et un centre commercial. Lors de sa visite, Anatole Collinet Makosso s'est rendu compte de l'état d'avancement des travaux de l'amphithéâtre, des salles de cours et le bloc administratif. « *Intervenant en mars 2021, tout près du siège du Conseil départemental, face à la population venue de tous les districts*

du département, le président de la République avait pris des engagements forts dont celui de construire l'université de Loango. Nous venons donc constater l'exécution de ces engagements avec l'université de Loango dont les travaux se retrouvent aujourd'hui à près de 15 à 20% en termes d'exécution physique, compte tenu du niveau d'approvisionnement des matériaux », a-t-il indiqué.

Les deux sociétés en charge de l'exécution des travaux ont, en effet, informé le Premier ministre

et sa suite qu'une partie de matériaux est déjà constituée en stock conduisant jusqu'à la fin des travaux du premier module. Une bonne nouvelle pour le chef du gouvernement qui a constaté « *qu'il y a un grand travail qui a été fait* ».

Après l'université de Loango, le Premier ministre a visité le site du futur mémorial de la Baie de Loango, dédié à l'esclavage. Un mémorial qui comprend trois zones dont celles réservées à l'exposition temporelle, au restaurant, à la cinémathèque et

l'administration, ainsi qu'une zone finale avec un musée et un mémorial. Les travaux confiés au groupement GCC-SCTB sont actuellement à un peu plus de 20% d'avancement pour une durée totale de trente-trois mois. Anatole Collinet Makosso s'est dit satisfait des progrès accomplis dans la réalisation des engagements du chef de l'Etat.

« *Comme vous le savez, le président attache du prix à la reconstitution de l'histoire pour développer le tourisme mémoriel pour lequel un programme ambitieux a été élaboré, y compris avec le soutien des partenaires étrangers. Il est de la responsabilité de la République du Congo d'ériger ce musée de la mémoire et de l'esclavage pour que cela puisse permettre d'attirer tous les Afros à travers le monde qui voudraient se retrouver effectivement dans leur histoire qui doit les ramener ici* », a-t-il expliqué. Il a annoncé que la ministre de l'Industrie culturelle et touristique, Lydie Pongault, est en train de préparer un grand colloque qui devrait avoir lieu avant la fin de l'année.

Parfait Wilfried Douniama

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

L'infrastructure se fixe l'ambition d'atteindre 2 millions de conteneurs par an

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a entamé sa visite à Pointe-Noire par une séance de travail avec les dirigeants du Port autonome, avec qui il a échangé sur les projets en cours et la vision 2030 de cette infrastructure portuaire.

Accompagné, entre autres, du ministre en charge de l'Enseignement général, Jean-Luc Mouthou, le chef du gouvernement a visité les différents compartiments du Port autonome de Pointe-Noire, un port en eau profonde, le premier de la sous-région. En effet, ce port est l'un des plus importants d'Afrique subsaharienne et la porte de sortie maritime stratégique pour le Congo qui manipule 1 million de conteneurs par an. La vision des autorités est d'atteindre 2 millions de conteneurs par an. Actuellement, des travaux de dragage se font à certains niveaux avec l'espoir de redonner de la profondeur en bordure des quais.

Au terme de sa visite, le Premier ministre a expliqué que son passage lui a permis de découvrir et de comprendre les atouts, les avancées ainsi que les difficultés de cette infrastructure stratégique. « *Le port autonome de Pointe-Noire est un pilier important dans le cadre de la mobilisation et de la rationalisation des ressources*

domestiques. Le président de la République nous interpelle chaque fois lorsqu'il nous fait constater qu'il n'y a aucune raison que les autres ports, à travers le continent, puissent mobiliser plus de ressources que le port de Pointe-Noire qui est l'un des plus grands ports en eau profonde et avec tous les investissements que nous avons réalisés », a rappelé Anatole Collinet Makosso.

Selon lui, le gouvernement mène actuellement une grande réforme pour permettre au Port autonome de Pointe-Noire d'apporter des dividendes qu'il faut au financement du développement de l'économie. « *Il me fallait venir voir qu'est-ce qui se fait et comment pour que lorsque nous devons parler de ces questions, nous pouvons être au même niveau d'informations et envisager ensemble les réformes à faire* », a-t-il poursuivi.

Le Congo, une destination touristique par excellence

Le chef de l'exécutif et sa suite se



Le Premier ministre et une délégation au large de la mer/DR

en mer », a expliqué le Premier ministre.

Décidé à promouvoir le tourisme dans le pays et à valoriser le patrimoine naturel congolais, Anatole Collinet Makosso a félicité tous les jeunes qui se lancent dans ce genre d'activités de promotion touristique, tout en les appelant à saisir les différentes opportunités de l'industrie touristique. D'après le chef de l'exécutif, cette visite illustre bien la volonté du gouvernement de diversifier l'économie nationale en misant sur le développement d'un tourisme respectueux de l'environnement, capable de révéler au monde la beauté et la richesse du Congo.

P.W.D.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Makembu Nsonga Davina. Je souhaiterai être désormais appelée Mbele Lelembe Davina. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

sont, par ailleurs, rendus au large de la côte pour parfaire leur visite de ce port. Tout au long de la navigation, ils se sont rendu compte que le Congo est une destination touristique par excellence, plusieurs dauphins et baleines ont été aperçus et observés. Le pays misant sur la promotion touristique à travers des activités de ce genre, Anatole Collinet Makosso invite les jeunes à s'engager dans ce secteur pour occuper leurs vacances, créer des emplois et générer de la richesse.

« *Ce que nous admirons dans d'autres pays peut bien se faire ici. Nous avons eu droit à un très beau spectacle avec cette*

observation des baleines et des dauphins. Comme vous savez, depuis un bon moment, sous l'impulsion de la ministre de l'Industrie culturelle et touristique et beaucoup d'autres jeunes qui font la promotion touristique, il y a des sociétés de tourisme qui se développent et que nous accompagnons, nous recevons depuis un moment des bateaux de croisière et lorsque nous ciblons des activités de ce genre, à côté de l'observation des baleines, des dauphins, il y a les périodes de ponte de tortues marines. Lorsque ces périodes sont circonscrites, on peut maintenant mieux organiser des croisières

COOPÉRATION

Faciliter les partenariats entre les PME congolaises et chinoises

La ministre congolaise des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a signé, le 5 septembre à Beijing, en Chine, un mémorandum d'entente avec Nova International, une plateforme de promotion de la Route de la soie qui regroupe plus de 2000 chambres de commerce chinoises avec leurs succursales, dans le but de faciliter les partenariats entre les PME congolaises et chinoises.



Les acteurs impliqués dans le partenariat entre les PME congolaises et chinoises/Adiac

En parallèle de la 9^e édition du Forum sur la coopération Chine-Afrique s'est tenue la 8^e édition de la Conférence des entrepreneurs chinois et africains sur le thème « S'associer pour promouvoir la modernisation et construire une communauté d'avenir partagé entre la Chine et l'Afrique ». A cette occasion, a eu lieu la signature du mémorandum d'entente avec Nova International au sein de l'ambassade du Congo à Beijing. L'accord a pour objectifs de favoriser les partenariats privé-privé entre les

PME du Congo et de la Chine ; d'accroître les échanges entre les entreprises chinoises et congolaises ; de faciliter l'implantation des entreprises et les transactions commerciales entre les deux pays. Par ailleurs, les deux parties se sont engagées à organiser des visites techniques et opérationnelles au profit des entreprises en mettant un accent particulier sur les joint-ventures et les partenariats entre entrepreneurs avec l'encadrement des pouvoirs publics. Aussi, les conditions d'implantation

des PME chinoises en terre congolaise ont été évoquées. Les entrepreneurs des deux pays ont également discuté des secteurs prioritaires d'investissement lors des échanges auxquels le président directeur général d'Eco-Oil, Willy Etoka, le directeur général adjoint de la Banque sino-congolaise pour l'Afrique, Patrick Obambi, ont pris part. À court terme, la plateforme Nova International prévoit d'organiser une mission de prospection à Brazzaville.

Rominique Makaya

SYSTÈME FINANCIER

Antonio Guterres plaide pour la restructuration de la dette africaine

Au sommet sino-africain, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, a plaidé pour un changement accru du système financier international.

Pour le patron de l'ONU, l'initiative est nécessaire pour soutenir les pays en développement dans un contexte financier morose. « Nous proposons des réformes profondes du système financier international, obsolète, inefficace et injuste, ainsi qu'une relance des Objectifs de développement durable pour fournir aux pays en développement les liquidités dont ils ont besoin, tout en recherchant des solutions à moyen et à long terme », a déclaré Antonio Guterres. Grogne sociale et crise climatique, des pays africains peinent à financer leur résilience alors qu'ils croulent sous le poids de la dette. Aussi le secrétaire général de l'ONU plaide-t-il pour sa restructuration. « Pendant ce temps, de nombreux pays africains sont embourbés dans la dette et luttent pour investir dans le développement durable. Nombre d'entre eux n'ont pas accès à un allègement efficace de la dette, bénéficient de ressources limitées et d'un financement concessionnel nettement insuffisant pour répondre aux besoins fondamentaux de leur population et la protéger des ravages d'une crise climatique qu'ils n'ont pas contribué à créer », a-t-il révélé.

A Pékin, les dirigeants africains ont sollicité l'aide de la Chine pour développer leurs exportations agricoles et industrialiser leurs économies. La Chine est devenue le premier partenaire commercial bilatéral de l'Afrique subsaharienne, mais elle exporte beaucoup plus vers le continent qu'elle n'importe.

Yvette Reine Nzaba

RÉFLEXION

Et la France se dota ...

Le moins que l'on puisse dire, ou plutôt écrire alors que la France se dote enfin d'un gouvernement fiable après une longue, très longue attente de ses citoyens, c'est bien le fait qu'elle est capable du meilleur comme du pire en ce qui concerne sa gouvernance interne. Le meilleur car son nouveau Premier ministre, Michel Barnier, est un homme calme, pondéré, européen convaincu, ouvert sur le vaste monde et donc capable de résoudre les problèmes auxquels la nation française se trouve confrontée. Le pire comme l'ont démontré tout au long de ces derniers mois les tensions croissantes qui agitaient sa sphère politique avec le risque de provoquer une crise que personne, à commencer par son président Emmanuel Macron, n'aurait pu résoudre.

Si nous évoquons ici ce problème, c'est parce que le nouveau chef du gouvernement, qui a été successivement ministre de l'Environnement (1993-1995), ministre délégué aux Affaires européennes

(1995-1997), ministre des Affaires étrangères (2004-2005), ministre de l'Agriculture et de la Pêche (2007-2009), a occupé ces dernières années d'importantes, très importantes fonctions au sein de l'Union européenne, notamment comme Commissaire européen, comme vice-président de la Commission européenne et comme négociateur des relations avec le Royaume-Uni. Un parcours diplomatique qui en fait aujourd'hui l'un des plus fins connaisseurs du Vieux continent et lui confère une autorité avec laquelle l'Afrique notamment doit garder les meilleures relations.

Michel Barnier mesure, en effet, mieux que quiconque la gravité des problèmes que la France doit régler si elle veut demeurer une grande puissance, problèmes au premier rang desquels figure le surendettement de l'Etat. Et tout indique qu'il mettra tout en oeuvre afin de trouver sans délai une solution raisonnable à cette question très stratégique que ses prédécesseurs se sont avérés incapables de ré-

gler. Au-delà du nettoyage des dépenses publiques qui est désormais inévitable, il va devoir s'employer à réaffirmer la présence de la France sur la scène internationale. Avec une liste de priorités en tête desquelles figurera nécessairement le renforcement de ses relations avec l'Afrique.

Tout comme le président du Sénat français, Gérard Larcher, qui s'est entretenu le 29 mars de cette année avec le président Denis Sassou N'Guesso, le nouveau Premier ministre va devoir placer le continent africain en général et le bassin du Congo en particulier en bonne, très bonne place dans la liste de ses priorités. Exactement comme le font aujourd'hui le président chinois, Xi Jinping, et le président russe, Vladimir Poutine.

Affaire à suivre de très près car au-delà de ses problèmes internes, la France doit mieux s'organiser si elle veut conserver sa place sur la scène mondiale.

Jean-Paul Pigasse